



ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020
DANS LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

DÉCLARATION DE CANDIDATURE POUR LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Département du VAR

Le représentant de l'État,

Vu le code électoral,

donne reçu de dépôt au responsable de la liste intitulée : CARQUEIRANNE AUTREMENT 2020

dont la tête de liste est : Madame Catherine DAGUET

de la déclaration de candidature de cette liste au premier tour des élections municipales et communautaires de mars 2020 dans la commune de : CARQUEIRANNE

L'enregistrement de cette déclaration sera effectué dans un délai maximum de quatre jours, sauf en cas de refus qui sera notifié au responsable de liste.

Fait à Toulon, le 19 février 2020 à 15h02

Le représentant de l'État,

Pour le préfet et par délégation
L'adjoint au chef de bureau,

Stéphane ANDRÉ